

VOS MISSIONS

- Accueillir l'enfant, et entretenir une relation de confiance avec ses parents
- Répondre aux besoins de l'enfant en assurant les soins, les repas et les activités quotidiennes
- Favoriser l'autonomie et l'éveil culturel
- Adapter la prise en charge de l'enfant
- Participer à la dynamique d'équipe

Ces missions sont mises en œuvre en lien avec le projet d'établissement et le Projet Éducatif des Crèches Départementales : « Accueillir et inventer ensemble ».

QUALIFICATIONS

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- CAP Accompagnement éducatif Petite enfance

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

- Un accompagnement à la prise de fonction
- Une rémunération avantageuse, entre 1873 et 1895 euros net selon le diplôme.
- L'octroi de jours de pénibilité
- Une bonification pour les agent·e·s fonctionnaires travaillant en QPV
- Une offre de formation, tout au long de votre carrière, vous permettant à la fois d'évoluer professionnellement (ex : formation continue qualifiante) et de consolider vos compétences acquises (ex : stages dans le domaine de l'éveil culturel)
- Des mobilités annuelles entre crèches départementales

ACCUEILLIR ET INVENTER ENSEMBLE DANS LES CRÈCHES DÉPARTEMENTALES

Le projet éducatif des crèches départementales (PECD) est le cadre de référence de l'action des professionnel·le·s du Département. C'est une synthèse de la vision départementale de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Il donne sens et cohérence à l'action des équipes. Il se compose :

- de 4 valeurs socles à réaliser au quotidien : respect et bientraitance, faire et penser ensemble, diversité et égalité, plaisir, créativité, bien-être.
- des orientations de travail à décliner dans les projets d'établissement de chaque crèche départementale.

Le Département encourage et soutient les crèches dans leur ouverture sur leur quartier. En favorisant le partenariat local, la crèche collabore avec des associations, institutions, services et équipements de proximité dans le domaine éducatif, culturel, sanitaire ou social.

DONNEZ DU SENS À VOTRE CARRIÈRE, REJOIGNEZ-NOUS !

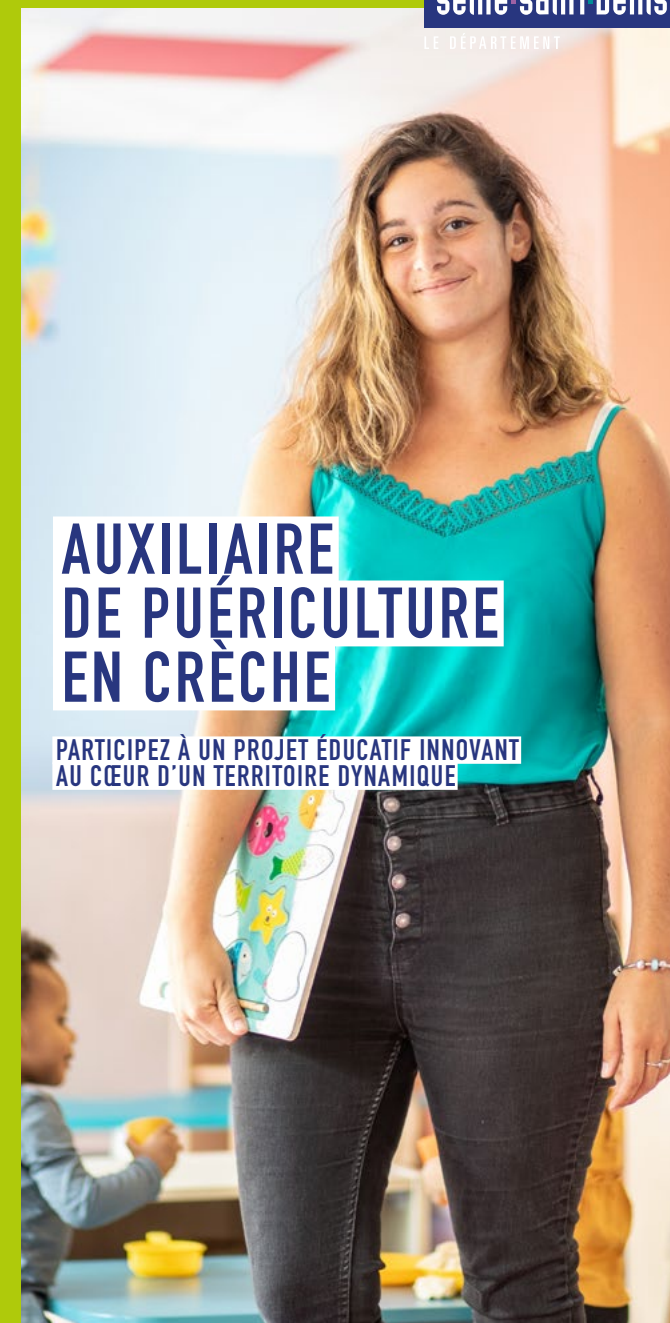
Retrouvez toutes les offres sur
ssd.fr/emploi



f @ in X v d
SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr

LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

ENGAGÉ·E·S POUR
seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE EN CRÈCHE

PARTICIPEZ À UN PROJET ÉDUCATIF INNOVANT
AU CŒUR D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE



« Venir travailler au sein du Département de la Seine-Saint-Denis, c'est rejoindre un territoire où l'engagement prend tout son sens !

Ici, défis sociaux et écologiques résonnent tout particulièrement, et ici nous inventons les solutions de demain pour les relever. Venez bifurquer avec nous ! »

Stéphane Troussel,

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

QUI SOMMES-NOUS ?

> EN QUELQUES CHIFFRES



Plus d'**1,6** million d'**habitant·e·s**



Plus de **200** **métiers**



8000 **agent·e·s**



3500 **agent·e·s** formé·e·s chaque année

Près de **1000** **recrutements** chaque année

Plus de **2** milliards d'**euros** de budget

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

> EMPLOYEUR RESPONSABLE

Nous œuvrons à ce que notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire. Ainsi, nous sommes fier·e·s d'être **la première collectivité à avoir été doublement labellisée : Diversité et Égalité Femme / Homme**. Le Département détient également le label Employeur pro-vélo - niveau Or.



> DES MISSIONS PORTEUSES DE SENS

Travailler pour le Département de la Seine-Saint-Denis, c'est œuvrer chaque jour au service de ses habitant·e·s et d'un territoire pour **relever des défis sociaux et environnementaux immenses**. C'est aussi participer à la transformation du territoire pour un cadre de vie plus serein et plus équilibré. C'est enfin participer à la construction et la mise en œuvre d'un événement mondial, **les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**.

> UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ

Nos valeurs premières sont le respect, la solidarité, l'égalité, la diversité, l'inclusion et le développement durable.

> UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS ET D'OPPORTUNITÉS

Plus de 200 métiers dans des domaines variés tels que l'action sociale, la petite enfance et la protection de l'enfance, l'éducation, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'informatique, l'aménagement, l'assainissement, le sport ou encore la culture.

> UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

La formation professionnelle est au cœur des politiques des ressources humaines du Département.

> UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Département accorde une grande importance au **bien-être de ses agent·e·s**. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de **1 à 2 jours de télétravail par semaine** pour les métiers qui le permettent ;
- de **25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT** selon le rythme de travail choisi ;
- de la possibilité de réaliser des **missions de bénévolat** de votre choix à raison d'une demi-journée à 2 jours par mois sur votre temps de travail ;
- d'un **encadrement bienveillant**, engagé et porteur des valeurs départementales et de service public ;
- d'un accompagnement professionnel tout au long de votre parcours et des événements de votre **vie personnelle** ;
- d'**aides pour le transport** : conditions avantageuses pour louer un **vélo électrique**, primes pour le **co-voiturage** ou les déplacements à **vélo**, cumulables avec le remboursement de 75% du **pass Navigo** ;
- de tarifs avantageux sur un catalogue de **loisirs et de sorties culturelles** (théâtre, concerts, voyages, etc.) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de nombreuses activités sportives (musculature, sophrologie, aquagym, futsal, danse, etc.) grâce à **l'association sportive des agent·e·s** du Département.

90% des agent·e·s se disent fier·ère·s d'exercer leur métier au Département.
(Enquête qualité de vie au travail, octobre 2023)